

La Maison des Jeunes et de la Culture d'Ancerville  
20 rue de Frémy-55170 Ancerville  
Tél : 03 29 75-31-87  
Mail : [mjancerville@orange.fr](mailto:mjancerville@orange.fr)

Vide Grenier / Brocante 28 juin 2026  
6H00 à 18H00

**Fiche d'inscription pour particuliers**

**Attestation sur l'honneur** A remplir et à signer par les exposants **particuliers**  
Joindre une photocopie de la pièce d'identité

Je soussigné(e)..... (nom, prénom),  
né(e) le..... à.....  
domicilié(e).....  
.....  
Téléphone : .....

pièce d'identité :  
nature.....CNI.....numéro.....  
par.....,

déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année 2026 (année civile) et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à..... le .....

Signature,  
.....

**\*Réglementations pour Brocante/Vide Grenier/Foire (Arrêté du 15 mai 2009).**  
**Pour les particuliers :**  
-deux Vide greniers/Brocantes/Foires maximum par année civile,  
-que les marchandises proposées à la vente soient des objets personnels et usagés  
-attestation sur l'honneur obligatoire.

occupera un emplacement de ..... x 2.00€ = .....  
Minimum 5 mètres maximum 15 mètres prix : 2.00€ le mètre

Emplacement gratuit pour 1 voiture

Réglé par chèque ou en espèces (rayer la mention inutile)

La Maison des Jeunes et de la Culture d'Ancerville  
20 rue de Frémy-55170 Ancerville  
Tél : 03 29 75-31-87  
Mail : [mjancerville@orange.fr](mailto:mjancerville@orange.fr)

Vide Grenier / Brocante 28 juin 2026  
6H00 à 18H00

**Fiche d'inscription pour particuliers**

**Attestation sur l'honneur** A remplir et à signer par les exposants **particuliers**  
Joindre une photocopie de la pièce d'identité

Je soussigné(e)..... (nom, prénom),  
né(e) le..... à.....  
domicilié(e).....  
.....  
Téléphone : .....

pièce d'identité :  
nature.....CNI.....numéro.....  
par.....,

déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année 2026 (année civile) et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à..... le .....

Signature,  
.....

**\*Réglementations pour Brocante/Vide Grenier/Foire (Arrêté du 15 mai 2009).**  
**Pour les particuliers :**  
-deux Vide greniers/Brocantes/Foires maximum par année civile,  
-que les marchandises proposées à la vente soient des objets personnels et usagés  
-attestation sur l'honneur obligatoire.

occupera un emplacement de ..... x 2.00€ = .....  
Minimum 5 mètres maximum 15 mètres prix : 2.00€ le mètre

Emplacement gratuit pour 1 voiture

Réglé par chèque ou en espèces (rayer la mention inutile)